

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE DE HETTANGE-GRANDE
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE HETTANGE-GRANDE

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 29 septembre 2022

DCM N° 22-09-29-14

Date de convocation et d'affichage : 23 septembre 2022

La séance, présidée par Monsieur Roland BALCERZAK, Maire, est ouverte à 18h30.

Sont présents :

M. BALCERZAK Roland, Maire

MM. Mmes CONTRERAS Céline, GALLINA Nadine, HEIL Régis,
JACQUEMOT Emmanuelle, MAGGI Isabelle, PARPETTE Jerry, PATAT Hervé,
ROBINET David, Adjoints

MM. Mmes BARTHELEMY Claude, DEROCHE Evelyne, DUPLANTIER Monika,
FRANCK Virginie, GANTIER Paul, GARAVAGLIA Karine, GIACOMIN Quentin,
GWIAZDA Daniella, KERBER Bernadette, KRIEGER Marie-Odile,
MARQUES DA SILVA Constantin, OLIGER Yannick, PALLUCCA Didier, PORTA Jules,
SCHOUVER Franck, VEIDIG Patricia, Conseillers Municipaux

Ont donné procuration : Mme DEROUT Aurélie à Mme JACQUEMOT Emmanuelle,
M. DAP Frédéric à M. ROBINET David, M. PAQUET Christopher à M. PORTA Jules,
Mme ROSIN Laurette à Mme GWIAZDA Daniella.

Le Conseil Municipal a choisi comme secrétaire de séance M. Quentin GIACOMIN.

Objet : Demande de subvention AMBITION MOSELLE 2020-2025 – Réfection et extension du terrain de football synthétique et aménagement de ses abords

Rapporteur : M. Hervé PATAT, Adjoint au Maire

L'objectif d'AMBITION MOSELLE est de contribuer à améliorer, techniquement et financièrement, le cadre de vie des habitants et le niveau d'équipement des communes.

A ce titre, la Ville de Hettange-Grande souhaite procéder à la rénovation du terrain d'entraînement de football situé au Stade des Carrières de façon à être homologué de niveau 6 par la Fédération Française de Football (FFF), au remplacement complet du revêtement de sol synthétique du terrain, ainsi qu'au changement du mobilier et de l'éclairage du terrain.

Le montant global de ce projet, qui s'élève à 820 133 € H.T., inclut la prestation d'assistance technique à maître d'ouvrage, le marché de maîtrise d'œuvre, ainsi que le montant de la réalisation des travaux.

La Ville étant susceptible de bénéficier d'une subvention dans le cadre du programme AMBITION MOSELLE, il est proposé au Conseil Municipal de solliciter le concours du Département à hauteur de 31 % du montant H.T. des travaux, soit 256 537,00 €.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2122-22,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DÉCIDE :

- **D'AUTORISER** le lancement de cette opération,
- **D'ADOPTER** le plan de financement,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de subvention.

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :

Le Maire de Hettange-Grande,
Roland BALCERZAK

Séance ouverte à 18h30 sous la Présidence de Monsieur Roland BALCERZAK, Maire.					
Nombre de membres : 29			Vote		
Présents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	Non-participation
25	29	29	0	0	0
Décision : ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ					
Service à l'origine de la DCM : Service Urbanisme et Domaines					
Commission : Travaux et Urbanisme					
Référence nomenclatures « ACTES » : 7.5. Subventions					